

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 45-2017

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	9/06/2017
Présents	12
Absents	11
Procurations	4
Votants	16

Par suite d'une convocation en date du neuf juin deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **seize juin deux mille dix-sept à dix-huit heures**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, PEISER Jean-Luc.

Procurations : CIBIEL Christian à QUILLIEN Nicole, CAZANAVE Véronique à CATALA Fabien, VIDAL Candy à DILLON Valérie, BIARD Ludovic à GARCIA Pierre.

Absents : CIBIEL Christian, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Objet : Décision modificative n° 1

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur des opérations et propose la décision modificative n°1 validée par la Commission des Finances réunie le 14 juin 2017 :

BP 2017							
Décision Modificative N°1							
FONCTIONNEMENT DEPENSES				FONCTIONNEMENT RECETTES			
Article	PREVU BP	DM1	BP RECTIFIE	Article	PREVU BP	DM1	BP RECTIFIE
			0,00				
023	870 084,00	1 500,00	871 584,00	7478	6 000,00	1 500,00	7 500,00
					0,00	0,00	0,00
TOTAL DM1		1 500,00 €		TOTAL DM1		1 500,00 €	
INVESTISSEMENT DEPENSES				INVESTISSEMENT RECETTES			
Article	PREVU BP	DM1	BP RECTIFIE	Article	PREVU BP	DM1	BP RECTIFIE
21-OP12	0,00	560,00	560,00	1321-53	0,00	11 660,00	11 660,00
21-OP23	0,00	3 500,00	3 500,00		0,00	0,00	0,00
		800,00			0,00	0,00	0,00
21-OP44	133 526,69	3 300,00	137 626,69		0,00	0,00	0,00
23-OP65	22 778,61	5 000,00	27 778,61		0,00	0,00	0,00
			0,00	021	870 084,00	1 500,00	871 584,00
TOTAL DM1		13 160,00 €		TOTAL DM1		13 160,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la décision modificative telle que présentée ci-dessus,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
 et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Nicole QUILLIEN
 1^{er} Adjoint délégué aux Finances
 Suppléant de M^{me} Le Maire



Pierre GARCIA

